

ANNEXE 7-2

ELECTIONS AU CONSEIL DE
L'UFR FACULTE DE DROIT

Scrutin du mardi 14 janvier 2020

CANDIDATURES AU CONSEIL DE
L'UFR FACULTE DE DROIT

(Joindre IMPERATIVEMENT la déclaration individuelle de candidature)

La date limite de dépôt des listes de candidatures est fixée au mercredi 8 janvier 2020 à 16h00.
(attention cette date est impérative aucune modification de liste ne sera possible après cette date)

COLLEGE B - AUTRES ENSEIGNANTS-CHERCHEURS, ENSEIGNANTS ET
CHERCHEURS

Intitulé de la liste : *Concertation et action pour une faculté forte et plurielle*

Soutenue par :

Représentée par le délégué de liste¹ : Alexandre GUIGUE

☎ 04.79.75.85.94 Courriel : alexandre.guigue@univ-smb.fr.

Indiquer les candidats par ordre préférentiel

N° ORDRE	NOM	PRÉNOM
NOTEZ LES INFORMATIONS EN LETTRES CAPITALES		
1	PINA	Sandrine
2	GUIGUE	Alexandre
3	CLERC-RENAUD	Laurence
4	BRUNAT	Eric
5	COURREGES	Marie

La liste de candidats doit être composée alternativement d'un candidat de chaque sexe et peut être incomplète dès lors qu'elle respecte cette condition d'alternance.

¹ Chaque liste doit désigner un délégué, parmi les candidats, qui sera habilité à déposer la liste et à la représenter au sein du comité électoral consultatif. Les nom, prénom et coordonnées du délégué de liste doivent figurer sur le formulaire de dépôt des candidatures.